

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

VOL. 96

Fondée le 1er
Septembre 1827

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 9 FEVRIER 1922

5e le numero

No. 6

LES "BLUE LAWS"

Il est question de faire voter au Congrès des Etats-Unis une loi qui aurait pour but de faire du dimanche la journée la plus mortelle de la semaine, une loi que l'on a jugé bon de qualifier de "Loi Bleue", en souvenir des anciennes mesures vexatoires prises par les Puritains du nord-est des Etats-Unis pour faire observer le dernier jour de la semaine avec une sévérité et un esprit d'intolérance qui auraient réjoui Cromwell et ses disciples les plus austères. Il est aussi probable que la nouvelle loi dont il s'agit a été désignée sous le vocable précité parce qu'elle nous mettra dans une colère "bleue" à chaque fois que nous en subirons les exigences.

Sous prétexte de faire du septième jour de la semaine un jour de repos absolu, un jour auquel on doit se consacrer uniquement et exclusivement de façon religieuse, les apôtres du puritanisme enragé qui sévit aux Etats-Unis à l'heure actuelle, sous sa forme la plus virulente et la plus dangereuse, ont soumis au parlement national, par l'entremise de leurs représentants spéciaux, un projet de loi, visant d'abord le "District de la Colombie" (dans lequel Washington est incorporé) mais dont l'adoption pourrait avoir les conséquences les plus funestes pour la nation entière et particulièrement en ce qui concerne les Etats qui jusqu'à ce jour avaient réussi dans une certaine mesure à échapper à l'emprise de l'esprit d'intolérance qui cherche à s'introduire et à s'établir aux Etats-Unis avec plus d'intensité que jamais. La loi dite de "Prohibition", supprimant de façon absolue et arbitraire l'usage non seulement des boissons alcooliques, mais de la bière et du vin, et qui fait partie intégrante aujourd'hui de la Constitution des Etats-Unis, n'était que le signe avant-coureur d'une campagne odieuse que les disciples du fanatisme et de l'intolérance religieuse se préparaient à entreprendre dans un pays, qui comme le nôtre, s'était toujours targué de libéralisme et qui se disait être le dernier refuge du respect du droit des gens. Dans certaines régions de la nation américaine les "Blue Laws", comme on appelle couramment les lois qui ont pour but de faire du dimanche un jour d'ennui mortel et de tristesse profonde, avaient déjà été adoptées et étaient mises en vigueur depuis plusieurs années, mais comme elles s'appliquaient à des habitants qui étaient en grande partie les descendants de William Penn, l'austère et intrinsèque fondateur de la secte des Quakers, ou de ceux qui à Salem et Boston brûlaient nazébre en place publique les pauvres créatures qui étaient accusées de sorcellerie ou d'impie grave lorsqu'elles osaient trop se divertir ou s'amuser ouvertement et innocemment le dernier jour de la semaine, nous n'étions nullement surpris qu'elles aient obtenu les suffrages et l'approbation de nos concitoyens demeurant dans ces endroits. La voix des aïeux parlait, chez eux. Mais nous ne pensions pas que le Congrès de la nation jugerait à propos de présenter et de s'efforcer à faire voter une loi, qui comme celle de la Prohibition, porte atteinte à la liberté la plus élémentaire des citoyens américains. Si le projet visé par le parlement national est adopté, la journée du dimanche deviendra un vrai supplice pour tous ceux qui chaque semaine, à la suite de six jours de travail assidu, en attendaient l'arrivée avec impatience.

On ne peut se faire une idée de tout ce qui nous sera interdit ce jour là si le projet de loi en question est voté. Puisque le travail sous toutes ses formes sera prohibé, il nous sera également défendu le dimanche de faire travailler nos domestiques. Les magasins de tous genres, les marchés, les boulangeries, les boucheries, les halles centrales devront être fermés hermétiquement dès le samedi soir pour n'ouvrir à nouveau leurs portes que le lundi matin. Les théâtres, les cinémas, les music halls et les lieux de réjouissance, quel qu'en soit le caractère, seront également absolument clos pendant toute la journée qui est pour beaucoup de gens la seule où l'on puisse se procurer une récréation quelconque, un repos d'esprit aussi bien que de corps. Les jeux, les divertissements publics, les amusements, même les plus inoffensifs, seront mis à l'index. C'est tout juste si nous serons permis de sourire discrètement ou de répondre au salut amical d'une voisine jolies et accorte avec un peu plus d'empressément qu'on ne le ferait pour une personne dont l'attrait physique ne vous dit rien. Faire entendre de la musique chez soi, en ce jour de repos forcé, sauf si ce n'est pour chanter des hymnes, ou élever tant soit peu la voix, à moins que ce ne soit pour lire des extraits de la Bible, seront considérés comme des actes répréhensibles, dont la récidive donnerait lieu à la plus verte des réprimandes et à l'application de sanctions rigoureuses de la part des autorités constituées. Bref, l'application de cette loi inique

nous imposerait le joug religieux le plus tyrannique que l'on puisse imaginer. Nous en arriverons même à nous demander si nous avons le droit de sortir de chez nous et de circuler librement dans la rue le dimanche. Si la mesure parlementaire que l'on discute actuellement, en vue de nous faire observer strictement et "puritainement", si j'ose m'exprimer ainsi, le jour du repos, reçoit les suffrages de nos pieux parlementaires, il ne fera plus bon vivre au pays de la liberté et du respect du droit des gens.

Il semblerait vraiment qu'il est temps, grandement temps, que le bon peuple américain, à qui on a déjà fait subir des vexations de tous genres, en faisant appel à son patriotisme pendant la guerre récente et sous prétexte qu'il court à la damnation éternelle, se réveille et proteste avec énergie contre une mesure qui est essentiellement contraire à la lettre et à l'esprit de la Constitution des Etats-Unis. Nos libertés individuelles sont de plus en plus menacées. Tenons-nous le pour dit.

La propagande intense faite dans notre pays par les pasteurs et les évangélistes aux idées étroites ou par les disciples du fanatisme religieux dans toute son horreur, doit avoir un terme. Il est inexplicable que le peuple américain, dont les ancêtres ont si vaillamment combattu pour obtenir leur affranchissement national et le libre exercice de leurs droits les plus fondamentaux, se soumette docilement et constamment à l'application de mesures que les vieilles civilisations d'Europe, avec tout leur esprit de conservatisme et parfois de féodalisme, ne toléreraient certainement pas. Les nouvelles lois du dimanche que l'on cherche à nous imposer atteindront tout particulièrement les classes ouvrières, qui sont celles qui ont le plus besoin de récréations et de loisirs, seul jour où elles peuvent se délasser d'esprit et de corps. La masse du peuple, le travailleur, l'ouvrier, l'artisan, les salariés de tous genres, tous ceux qui peinent pour gagner leur existence, seront ceux qui auront tout particulièrement à souffrir de l'adoption de lois dont la paternité revient de droit à ceux qui font de la religion un tremplin où ils s'agitent volontiers et constamment à défaut d'occupations plus lucratives.

Le dimanche de tous temps a été le jour rêvé, le jour pour lequel on forme des projets de plaisirs et de divertissements dès le lundi, le jour du repos physique et mental, mais non pas le jour où nous sommes obligés de mettre frein à nos desirs les plus légitimes d'amusement et de récréation. L'homme, animal rationnel, a besoin de se divertir et de se délasser de temps à autre. Quel est le jour où il peut le mieux le faire, si ce n'est le dimanche, alors qu'il est libéré de la tâche quotidienne et qu'il cherche à donner cours à ses instincts de joie et de gaieté? Grands dieux, arrivons-nous au pays de la liberté au point où il ne nous sera pas permis de rire le dimanche? Veut-on décidément nous rendre la vie si peu supportable, en cherchant à nous inculquer des principes soi-disant religieux et qui ne le sont pas du tout, qu'il ne nous restera plus qu'à devenir des Trappistes ou à entrer dans des confréries où on psalmodie du matin au soir des hymnes, alors que nous n'en aurons ni la vocation ni le penchant.

Dans cet ordre d'idées il est un fait incontestable, qui est celui-ci: le fanatisme religieux même inévitablement à l'hypocrisie. Réprimer les élans sains et légitimes de la nature humaine c'est en divertir le cours dans le domaine de la sornioiserie et du mensonge. La nation américaine deviendra la proie de l'hypocrisie et de la fausseté le jour où les lois rigides et draconiennes du dimanche que l'on cherche à faire passer au Congrès des Etats-Unis, auront été finalement adoptées. Que le peuple se réveille et qu'il proteste. Il en est encore temps. Demain il serait trop tard. La statue de la Liberté qui se dresse en sentinelle avancée, vigilante et accueillante à l'entrée de notre grand port d'Amérique, devra se voiler la face et éteindre sa torche le jour où le groupe des puritains aux Etats-Unis aura été assez puissant pour faire voter une loi nationale dont l'application ne peut que révolter ceux qui déplorent déjà les ravages des mesures vexatoires que nous subissons actuellement et que nous devons aux pasteurs intrinsèques, aux illuminés et aux apôtres de l'intolérance. L'heure est venue soit de combattre avec véhémence le projet de loi en question ou de déclarer que nous ne sommes plus, comme nous nous plaisions tant à le dire dans notre hymne national, "le pays de la bravoure et de la liberté".

CHANTECLER.

On considérait jadis comme un mauvais présage de voir son ombre au clair de lune la nuit du premier janvier.

La Renaissance du Quartier Français

PAR JACK BELGIE

ART. II

Notre confrère new-yorkais, dont je vous parlais la semaine dernière, vient de m'accuser réception de l'Abeille dans laquelle a paru mon premier article sur la renaissance du vieux quartier français. Il m'écrit une bien charmante lettre en son meilleur français. Voici ce qu'il dit de la Nouvelle-Orléans:

"Partout où les Français s'établissent, ils transportent avec eux un peu de la France. Québec est une partie de la France, Nouvelle-Orléans en est une autre. Les canadiens-français sont citoyens canadiens et les louisianais sont parmi nos meilleurs citoyens américains, mais on ne peut leur enlever leur langue maternelle et leurs coutumes. La Nouvelle-Orléans, comme je disais dans mon article que vous mentionnez, est la plus attrayante des villes des Etats-Unis où je suis passé. L'on peut traverser toute l'Amérique, sans remarquer de différence entre ses grandes villes, mais lorsqu'on arrive en votre ville, c'est bien différent. Votre Vieux Carré est une partie de la Belle France transportée en Amérique. Je dirais que peut-être votre ville est plutôt "sèche" en comparaison de la France, mais il faut espérer que bientôt l'on pourra, comme jadis, boire de la bonne bière et du bon vin à la Nouvelle-Orléans. Et alors, ah mon dieu, vous devez bâtir plus d'hôtels pour pouvoir accommoder les nombreux visiteurs qui viendront visiter le vieux quartier français qui est revivifié si noblement par de bonnes personnes de votre ville."

Il a vu notre Nouvelle-Orléans, ce charmant confrère; il connaît notre ville, et son opinion est celle de tous ceux qui l'ont visité. J'ai invité un grand nombre de personnes qui ont visité la Nouvelle-Orléans de donner leur opinion en français sur notre métropole, et à fur et à mesure que je recevrai des communications à ce sujet, j'en transmettrai le texte aux lecteurs de l'Abeille.

(Pour article No. 1, voir l'Abeille du 2 février 1922)

AVIS

CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE

Le Consulat Général de France à la Nouvelle-Orléans nous prie d'insérer l'avis suivant:

Les jeunes gens français nés en 1902 sont priés de se présenter d'urgence au Consulat Général de France, 1548 Jackson Avenue, où il leur sera donné des instructions concernant leur situation militaire.

LE COURS DU COTON

Le marché a subi des fluctuations énormes durant la semaine dernière et cependant a gagné 44 points à la clôture samedi. Les contrats du mois de mars ont été aussi bas que 14.84, lundi et aussi hauts que 16 sous

	1922	1921	1920
Achats des filatures	237,000	302,000	297,000
Depuis le 1er août	7,935,000	5,935,000	7,775,000
Exportations depuis le 1er août	3,470,767	3,039,057	3,869,229
Ressources visibles aujourd'hui	3,902,240	4,476,410	4,569,101

Liverpool démontre un marché sans animation au début de la semaine, mais est en hausse depuis quelques jours. Cependant, le commerce en général ne s'améliore pas. Les dernières nouvelles d'Europe ne sont pas favorables. La résignation du

LE SORT DE LANDRU

Enfin voilà finalement le sort d'Henri Landru, surnommé "Barbe Bleue de Gambais", fixé à tout jamais. Sa demande de grâce a été refusée par le président de la République Française, à qui elle a été soumise, la semaine dernière. Landru, donc, sera guillotiné prochainement en expiation des onze crimes de femmes dont il est accusé.

Le jour doit arriver où Landru verra entrer dans sa cellule le procureur de la République pour lui annoncer que l'heure est arrivée. Sans grande formalité, il entendra lire les paroles qui doivent mettre fin à son existence sur terre. Ce jour n'est pas nommé, mais il est sûr. Le moment solennel passé, Landru s'occupera de sa dernière toilette. Puis on lui offrira les consolations de l'Eglise. Voudra-t-il les accepter? Pendant son procès il a maintenu un sang-froid surprenant. Il a plaisanté avec ses juges. Il a fait preuve d'un esprit de grandes ressources. Mais au dernier moment, que fera-t-il?

On a inventé des lampes électriques qui ressemblent à des bougies pour les arbres de Noël.

DEUX CARDINAUX AMERICAINS



En haut: Son Eminence le Cardinal D. J. Dougherty, archevêque de Philadelphie, et (au dessous), Son Eminence le Cardinal Wm. O'Connell, archevêque de Boston. Celui-ci est à Rome depuis lundi. Le cardinal Dougherty y arrivera ce matin. Les cardinaux O'Connell et Dougherty représenteront les catholiques américains aux célébrations du couronnement de S. S. de Pius XI.

Le Cardinal Ratti

EST ÉLU PAPE—IL DEVIENT S. S. PIUS XI

Le cardinal Achille Ratti, archevêque de Milan, a été élu Pape lundi après-midi au Conclave de Rome. Il a fallu sept tours de scrutin avant qu'un résultat soit obtenu. Le couronnement de Pius XI aura lieu le 12 février.

Le Cardinal O'Connell, des Etats-Unis, a été très désappointé de n'avoir pu participer à l'élection papale. Il est arrivé à Rome au moment où le Cardinal Ratti venait d'être élu. Lorsqu'interrogé à son arrivée, il s'est montré quelque peu mécontent que ses collègues du Conclave n'aient pas eu plus de considération envers les catholiques américains que de voter sans un représentant de ce grand pays.

Les cardinaux Dougherty, de Philadelphie, et Begin, du Canada, arriveront jeudi matin à Rome.



UNE INTERVIEW DU MARECHAL FOCH

Le "Temps" a publié récemment une interview accordée à son collaborateur, M. J. Galtier, par le maréchal Foch, au cours de son voyage de retour d'Amérique.

"Ce qui m'a frappé le plus pendant mon long voyage à travers les Etats-Unis, dit-il, c'est l'ensemble. Ce pays immense a des ressources infinies."

Le thème de tous les discours que le maréchal Foch a prononcé, c'est que la paix sera à jamais compromise et n'arrivera jamais si les alliés ou associés n'observent pas l'unité d'action qui les a menés à la victoire, unité d'action qui doit s'exercer sur le terrain économique et financier, la question économique étant la première à résoudre et la principale.

Les alliés doivent d'abord arrêter entre eux les nouvelles lignes de leur crédit et reprendre en les fortifiant les relations d'avant-guerre.

Vis-à-vis de l'Allemagne, il ne faut pas la saigner à blanc, mais plutôt l'aider à se remettre sur pied, à condition qu'elle s'engage à payer les dommages qu'elle a causés. Enfin, il faut aider les nouveaux Etats à vivre et à se développer, et chercher à sauver la Russie.

Le maréchal préconise pour étudier et résoudre ces problèmes, la constitution d'une ligne d'experts appartenant à toutes les grandes puissances alliées.

Il termine en laissant entendre que bientôt paraîtra la partie de ses mémoires relative à 1918.

LA REUNION MENSUELLE

DE LA SOCIÉTÉ DE COUTURE DE L'ASILE STE MARIE

La réunion mensuelle de la Société de Couture de l'Asile Ste Marie a eu lieu à la résidence de Madame St. Denis Villers.

Les dames sociétaires se sont montrées très intéressées à la campagne "Give the Boys a Chance", au profit de la ferme Hope Haven.

Une motion a été faite, ayant pour but d'organiser une quête au bénéfice de cette institution parmi les membres.

Les dames présentes ont fait don de la contribution initiatrice et les dames absentes intéressées à cette bonne cause sont priées de bien vouloir faire parvenir une donation de vingt-cinq sous ou plus à la présidente de la Société de Couture, Mme St. Denis Villers, ou à la trésorière, Mme A. L. Sarpy, avant la prochaine réunion, qui aura lieu à l'Asile, au coin des rues Chartres et Mazant, le premier de mars.

EN AFRIQUE

Le visiteur.—Mais je croyais que vous n'étiez plus cannibale et on m'a dit que ce matin vous aviez mangé un aviateur!

Le chef nègre.—Oui, je l'ai pris pour un oiseau.

LE CERCLE LYRIQUE

Le Cercle Lyrique a donné, vendredi dernier, 3 février, à 8 heures du soir, au Cabildo, sous la présidence de Mme Harrison Dupuy, une soirée artistique d'autant plus intéressante qu'elle peut compter pour avoir été plus particulièrement consacrée au souvenir de Claude Debussy, ce qu'en anglais on appellerait volontiers sans doute un "Debussy Day."

Le programme comprenait, en effet, aussi bien comme chant que comme solo de piano, quatre morceaux de musique de ce chef de la nouvelle école.

La séance de musique avait été précédée de la lecture donnée par Mrs. Virginia Westbrook, d'un travail très complet et très étudié sur la vie et la musique du célèbre compositeur. Et, de fait, il faut reconnaître que Debussy a renouvelé le technique de l'expression musicale. Il est même permis de dire que la jeune école espagnole et la jeune école anglaise en ont été, consciemment ou non, pénétrées et qu'il a ouvert un chemin où, de son vivant, il avait peut-être été dépassé déjà. Impressionniste et symboliste, Debussy l'est assurément.

Ses harmonies, déconcertantes au premier abord, ont des affinités secrètes et correspondent par les ondes invisibles de leurs vibrations. Sa rythmique est minutieuse, multiple; et l'analyse démontre la logique encore et l'ordre qui régissent sa composition, ses développements et comment la fantaisie et une certaine raison s'y marient. Sans doute, Debussy n'est pas toute la musique; il n'abolit rien des gloires du passé; mais il faut dire qu'il a projeté sur l'avenir un rayon qui éclaire les étapes futures.

Résumons, à présent, le programme de la soirée et les impressions qui en ont accueilli l'exécution:

"Le Printemps" et "La Ballade des Femmes de Paris" ont été chantés par Mme Clara del Marmol. Les solos de piano "Arabesque" et "Goll-gwogi" ont été joués par Miss Mariette Sarrat. Ces dames se sont fait remarquer, chacune dans sa partie, par un beau talent d'exécution.

Après avoir entendu avec plaisir chanter, par M. Charles O'Connell, "Who Knows" de Haydn Wood, l'assistance a successivement applaudi "O Don Fatle" de Verdi, chanté par Mme Robert Williams, et "Pourquoi pleures-tu?" de Glensén, chanté par Mme Fernand Gelpi, qui a été l'objet d'un rappel sympathique de l'auditoire.

Miss Georgina Herber s'est vue pareillement applaudir en chantant "Vous dansez, marquise," de Gaston Lemaire, et "La Chansonnette d'Annette," de Robert C. Clark. Puis, Mlle Madeleine Le Bon est venue chanter, d'une voix fraîche et bien nuancée, aux applaudissements très vifs de l'auditoire, "Le Beau Réve" de Flegier. Après ce morceau, Mme C. L. Monnot a chanté, d'une voix agréable à entendre, "La charité," de Faure.

À la suite de ces diverses auditions, le clou de la soirée fut donné par le Professeur Henry Wehrmann, qui, accompagné au piano, a joué sur le violon une fantaisie inédite qui, joignant l'attrait de la nouveauté à la supériorité de l'exécution, a eu le plus vif succès.

Miss Bianca Cartier, d'une voix très juste et bien timbrée, a chanté une canzonetta, de Hedwige Christian, à la suite de laquelle M. et Mme Joseph Deléry ont enlevé avec entrain et brio un duo de "Cavalleria rusticana", du compositeur Mascagni.

Enfin, la dernière partie du programme, confiée aux chœurs du Cercle Lyrique, a eu pour sujets: "Sol-leil", de Franck, et "Nymphs and Fawns", de Bemberg. Parfaite de tous points, l'exécution a été saluée par les unanimes applaudissements de toute la salle.

P. H. ERMONT.

Un Incident à Berlin

LE NONCE ACCRÉDITÉ AUPRÈS DU PRÉSIDENT EBERT A TENU A PRONONCER SELON L'USAGE SON DISCOURS EN FRANÇAIS.

Pour la première fois à Berlin, pour la première fois depuis seize ans, à Paris, un représentant du Vatican est apparu devant le chef de l'Etat en tête du corps diplomatique.

La rentrée en scène du nonce accrédité auprès du président de la République française, Mgr. Cerrutti, n'a été marquée par aucun incident. Par contre, à Berlin, il s'en est produit un qui n'est pas sans intérêt.

Le président du Reich, M. Ebert, apprenant que le nonce, M. Pacelli, allait prononcer son discours en français, selon l'usage diplomatique, protesta contre cette coutume. Mgr. Pacelli tint bon et se contenta de lire ensuite une traduction de son discours. C'est la seule concession qu'il fit au sentiment nationaliste.

A WASHINGTON

FIN DE LA CONFÉRENCE DE LA LIMITATION DES ARMEMENTS

La Conférence de Washington sur la limitation des armements et des questions de l'Extrême-Orient est terminée.

A une séance plénière qui a eu lieu au début de la semaine, l'on a approuvé formellement les traités et les résolutions qui restaient encore à approuver, et les principaux délégués ont fait leurs adieux dans des discours où ils ont exprimé la satisfaction de leurs gouvernements sur le succès de la conférence. Lundi, dans la journée, les traités ont été signés et scellés et le président Harding a prononcé un discours qui a mis fin à la Conférence.

Déjà, l'administration, regardant les accords de la conférence comme des faits accomplis, s'est mise en devoir de faire arrêter les travaux de construction pour les treize navires de guerre et les croiseurs qui sont en ce moment sur les chantiers, et qui sont destinés à être désarmés suivant les termes du traité naval. Le président n'a pas l'intention de commencer à mettre les navires hors de service jusqu'à ce que le traité ait été ratifié par toutes les puissances, mais il a demandé des renseignements au département de la marine d'après lesquels il donnera l'ordre de suspendre la construction.

Dans leur dernier examen de la situation de l'Extrême-Orient, les chefs de la conférence ont décidé de mettre leurs conclusions dans deux traités pour l'Extrême-Orient et dans un certain nombre de résolutions supplémentaires. Un de ces traités aura à faire avec la révision du tarif chinois et l'autre inclura les "quatre points Root et de la politique de la porte ouverte." Les deux traités seront signés par les neuf puissances représentées à Washington.

Les négociations actuelles sur les problèmes d'Extrême-Orient se sont terminées par des déclarations faites à la commission d'Extrême-Orient et établissant l'attitude des gouvernements chinois et américain à l'égard des "vingt et une demandes." Parlant au nom de la Chine, M. Wang a dit que son gouvernement avait entendu avec satisfaction la nouvelle annoncée par le Japon qu'il retirait cinq ou plus des clauses demandées, mais il a fait toutes réserves pour celles qui resteraient. Le secrétaire Hughes a déclaré que le gouvernement américain maintiendrait toujours ses droits sur la question, tels qu'il les a affirmés quand les "demandes" ont été exposées par le Japon en 1915, et la discussion s'est alors terminée sans qu'une action fut prise.

La Chanson de France

Les brillants chansonniers, Maxime Guillon et Georges Charton, donneront ce soir à 8h 30, dans le Gold Room de l'Hôtel Grunewald, leur soirée d'adieux, au distingué public lettré et connaisseur de la Nouvelle-Orléans.

Nous pensons qu'il y aura foule pour applaudir ces spirituels et délicats poètes-compositeurs chansonniers qui ne craignent pas de braver les intempéries afin d'apporter dans leur gaité bien française, leur inimitable esprit et leur parfaite distinction. Nous souhaitons de tout cœur à nos compatriotes le grand succès qu'ils méritent.

Leur tournée d'ailleurs s'annonce brillante et intéressante. San Francisco, le Mexique, le Japon, l'Indo-Chine, Madagascar, la Nouvelle-Calédonie, peut-être l'Australie. Voilà des contrées enchantées qui leur réservent à n'en pas douter le plus chaleureux accueil.

Le prix du fauteuil est fixé pour ce soir à \$1. Les places réservées sont toutes retenues.

Bonne chance à nos amis de la Belle Chanson, et pas adieu, mais "Au Revoir."

SOIREE FRANCAISE

AU THÉÂTRE SHUBERT-ST. CHARLES

C'est lundi soir qu'aura lieu la soirée française au théâtre Shubert-St. Charles, où est montrée actuellement la vue cinématographique "The Orphans of the Storm," film basé sur l'histoire des "Deux Orphelines." La salle sera décorée de drapeaux français. M. Charles Barret, consul-général de France à la Nouvelle-Orléans, sera présent, ainsi que MM. Enguehard et Boucheix, vice-consul et chancelier du Consulat de France.

Une femme blonde ayant tous ses cheveux en possède 143,000, une brune 105,000 et une rousse 29,000 seulement.